



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 30/01/2022

ALERTE MÉTÉO VIGILANCE ORANGE VAGUES ET SUBMERSION

Dans le département du Nord

Ce dimanche 30 janvier à 16h00, Météo France a publié un bulletin plaçant le littoral du département du Nord en vigilance orange vagues-submersion à compter de ce **lundi 31 janvier de 10h00 jusqu' 16h00**. Dans un contexte de surélévation du niveau de la mer, le déferlement de fortes vagues nécessite une vigilance toute particulière.

La tempête Corrie se renforce actuellement au nord-ouest de l'Irlande. Une perturbation active traversera la région la nuit prochaine et circulera en mer du Nord renforçant les vents de nord-ouest associés.

De fortes vagues en provenance du nord-ouest se propageront en mer du Nord et viendront toucher le littoral du département, dans le contexte de pleine mer de la mi-journée de lundi (coefficient de marée 84; heure de pleine mer à Dunkerque 12h05).

La conjonction de ces phénomènes risque de provoquer des submersions marines sur les zones exposées du littoral.

Aussi, Georges-François Leclerc, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, invite toutes les personnes à faire preuve de vigilance et de prudence et rappelle les recommandations suivantes :

Rappel des conseils de comportement à adopter à proximité du littoral :

• **Consignes générales :**

- ne vous promenez pas en bord de mer ou des estuaires ;
- tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias ;
- si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

routes exposées à la houle ou déjà inondées.

• **Habitants du bord de mer :**

- fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;
- protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues ;
- surveillez la montée des eaux.

• **Plaisanciers et professionnels de la mer :**

- ne prenez pas la mer. Si vous devez sortir, portez vos équipements de sécurité (gilets,..) ;
- ne pratiquez pas de sport nautique ;
- avant l'épisode météorologique, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

• **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :**

- ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas ;
- ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs ;
- soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise) ;
- éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Soyez attentifs et restez informés sur l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com> avant tout déplacement.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

